

# Notice d'information

## Relative au respect des obligations en matière de droits humains et d'environnement prévues par la loi allemande sur le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz – LkSG) à l'attention des sous-traitants et fournisseurs

Référence du document : Fiche d'information sur la chaîne d'approvisionnement

---

En tant que groupe technologique européen actif à l'échelle mondiale dans le domaine des services de construction, nous adhérons pleinement aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous nous engageons également à respecter les obligations relatives aux droits humains et à l'environnement prévues par la loi allemande sur le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz – LkSG).

Le respect des obligations en matière de droits humains et d'environnement découlant du LkSG constitue pour nous un élément fondamental d'une gouvernance d'entreprise responsable. Nous nous engageons à identifier, prévenir et minimiser les risques y afférents, tant au sein de nos propres activités que chez nos partenaires contractuels directs et indirects, et à mettre fin à toute violation constatée.

Nous attendons de nos partenaires contractuels directs qu'ils respectent intégralement les obligations relatives aux droits humains et à l'environnement et qu'ils mettent en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer le respect de ces obligations également par leurs propres partenaires contractuels directs et indirects.

Nous attirons votre attention sur le fait que, en cas d'attribution du marché, des stipulations contractuelles seront convenues avec vous, vous obligeant au respect des obligations relatives aux droits humains et à l'environnement prévues par le LkSG et prévoyant des sanctions en cas de manquement.

En l'absence de volonté de votre part de respecter lesdites obligations, nous vous prions de bien vouloir vous abstenir de soumettre une offre. En conséquence, la soumission d'une offre de votre part vaudra confirmation de votre engagement plein et entier à respecter les obligations susmentionnées relatives aux droits humains et à l'environnement prévues par le LkSG.